

Edito >



Le secteur des services à la personne a apporté au cours des trois dernières années une contribution essentielle à la politique de l'emploi dans notre pays : chaque année plus de 100 000 emplois ont été créés.

Tous ces facteurs justifient la poursuite de la politique publique de développement des services à la personne engagée en 2005 et qui doit connaître cette année une impulsion nouvelle.

Un meilleur accès aux services, le renforcement de la qualité et de la professionnalisation des acteurs du secteur en seront les pierres de touche.

Laurent WAUQUIEZ,
Secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi
auprès du Ministère de l'Economie,
de l'industrie et de l'emploi

En dépit d'une conjoncture difficile en 2009, les services à la personne seront cette année à nouveau un contributeur d'emplois au sein de notre économie car les besoins à satisfaire sont immenses :

- la recherche d'une meilleure qualité de vie et de bien être,
- la conciliation entre vie familiale et professionnelle,
- les besoins de garde d'enfants,
- les réponses aux demandes de services à la famille,
- l'assistance aux personnes âgées et aux personnes handicapées.

L'actu Cesu

- > Les derniers chiffres du Cesu préfinancé
- > Flash Emetteur : La Banque Postale

Le sujet du mois

- > Auto-entreprenez dans les services à la personne !

Reportage

- > Professionnels des services à la personne, soyez vigilants !

Ne manquez pas

- > Deux nouvelles vidéos sur l'ANSP tv
- > Le modérateur ANSP vous répond sur le forum Place Publik

Côté pros

- > La conciliation vie familiale/vie professionnelle à nouveau à l'ordre du jour à l'échelle européenne
- > L'arrêté encadrant la hausse des prix de certaines prestations de services à la personne
- > Intervention des organismes ayant opté pour l'agrément auprès des bénéficiaires de l'APA-PCH

La parole à

- > Guilaine David, Déléguée territoriale de l'ANSP et Attachée Emploi et Formation professionnelle à la DTEFP de la Réunion

En bref

- > Un kit pour tout savoir sur les services à la personne en Loire Atlantique !
- > Un nouveau Certificat de Qualification Professionnelle
- > Famiclic certifié QUALICERT
- > Salon Aid'O Soins
- > Le site internet de l'ANSP à reçu + de 1 million de visites en 2008

WWW... >

Cet indice vous annonce que vous pouvez accéder à l'intégralité de l'article sur notre site web :

www.servicesalapersonne.gouv.fr >

Les derniers chiffres du Cesu préfinancé



simplifiez-vous la vie!

De janvier à novembre 2008, 17 015 533 chèques emploi service universels (Cesu) préfinancés ont été émis et 1 733 transactions sous une forme dématérialisée ont été réalisées.

A la fin novembre 2008, le montant de Cesu

[WWW... >](#)

La Banque Postale toujours plus de nouveautés ...



La Banque Postale, un partenaire pour vous aider ! Petite ou grande, chaque entreprise mérite le meilleur de notre savoir-faire. La Banque Postale se revendique partenaire de ceux qui cultivent l'esprit d'entreprendre : les Entreprises, les Professionnels, les Associations et les Institutionnels et déjà plus de 500 000 d'entre eux nous font confiance !

Financeurs

Un nouveau site pour commander des Titres Cesu en ligne 24h/24 et 7j/7.

Avec le www.titrecesu.labanquepostale.fr c'est :

Simple

- Possibilité de préparer votre commande et

[WWW... >](#)

Le sujet du mois >

Auto-entreprennez dans les services à la personne !



Depuis le 1^{er} janvier 2009, tous ceux qui veulent créer leur entreprise et bénéficier d'un régime fiscal et social avantageux peuvent devenir auto-entrepreneur.

Ce nouveau régime, prévu par la loi de modernisation de l'économie du 4 août

2008, vise à faciliter la création d'entreprise en France : c'est un régime simple pour ceux qui veulent entreprendre, qu'ils soient chômeurs, salariés, retraités, étudiants ou fonctionnaires.

Auto-entrepreneur dans les services à la personne... Pourquoi pas vous ?

1. Créez votre entreprise individuelle (auto-entreprise)

Conditions d'accès

Le statut d'auto-entrepreneur concerne toute personne qui souhaite créer une entreprise individuelle et dont l'activité

[WWW... >](#)

Reportage >

Professionnels des services à la personne, soyez vigilants !



L'une des particularités des professionnels des services à la personne, que ce soit dans le jardinage, le ménage, le bricolage, la garde d'enfants ou l'informatique, est que leurs activités s'exercent au domicile du client.

Les risques d'accident du travail existent et ils sont principalement de nature chimique et biologique.

C'est pourquoi l'Agence nationale des services à la personne a lancé en partenariat avec la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), une vaste opération

de sensibilisation et d'information auprès des salariés des particuliers employeurs. Au total, 4 millions de dépliants ont été envoyés en même temps que les attestations d'emploi, entre les mois de décembre et de janvier 2009.

[WWW... >](#)

Ne manquez pas >

Deux nouvelles vidéos sur l'ANSP tv



Retrouvez deux nouvelles vidéos sur l'ANSP tv !

Tout au long du mois de novembre 2008, l'Agence nationale des services à la personne a vécu deux événements nationaux majeurs

avec les premières Rencontres européennes des services à la personne (12 & 13 novembre au Tapis rouge) et la deuxième édition du Salon des services à la personne (du 20 au 22 novembre à la Porte de Versailles).

[WWW... >](#)

Le modérateur ANSP vous répond sur le forum Place Publik

Dorénavant, l'Agence nationale des services à la personne prend la parole sur le forum Place Publik et s'immisce dans vos discussions pour répondre à vos questions et commentaires.

[WWW... >](#)

Agenda >

JANVIER

13 janvier, Montpellier

14 janvier, Paris

20 janvier, Paris

21 janvier, Paris

- Les « bonnes pratiques dans les métiers du soin et de l'aide à domicile »
- Bilan de l'expérimentation nationale « Maintien @ domicile »
- Séminaire « Les services à la personne, au service de la solidarité ... »
- Journée nationale des délégués territoriaux de l'ANSP

[WWW... >](#)

La conciliation vie familiale/vie professionnelle à nouveau à l'ordre du jour à l'échelle européenne...



Comme annoncé lors des premières rencontres européennes des services à la personne organisées par l'Agence nationale des services à la personne à Paris les 12 et 13 novembre dernier, un nouveau rendez-vous européen s'est tenu à Palerme (Sicile, Italie) pour la conférence de clôture du projet régional ALFA financé par le FSE.

Rappelons que ce projet a permis la mise en place d'un "voucher" de conciliation qui facilite la garde d'enfants ou les aides aux personnes âgées ; 12 000 chèques ont été demandés pendant le temps de cette expérimentation.

Plus de 250 personnes ont assisté à cette conférence de clôture qui a permis de retracer la genèse du dispositif, d'en rappeler les modalités et surtout de tirer un bilan croisé : promoteurs du projet (département formation professionnelle de la Direction

[WWW... >](#)

Publication de l'arrêté encadrant la hausse du prix des prestations de services à la personne

L'arrêté encadrant la hausse du prix de certaines prestations de services à la personne vient d'être publié. La ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a fixé à 4 % en 2009 le taux maximum d'évolution des prix de certaines prestations de services des contrats déjà conclus. Cet arrêté a été publié au Journal Officiel du 7 janvier 2009.

Cette disposition concerne les prix des prestations contractuelles des services prestataires d'aide et d'accompagnement à domicile aux

[WWW... >](#)

Intervention des organismes prestataires ayant opté pour l'agrément auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ou de la prestation de compensation du handicap (PCH)

Le délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP), le directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), le directeur général de l'action sociale (DGAS) et le directeur général de l'Agence nationale des services à la personne (ANSP) sont co-signataires d'une fiche technique datée du 1er décembre 2008, relative à l'intervention des organismes prestataires ayant opté pour l'agrément

auprès des bénéficiaires de l'APA ou de la PCH.

Ce document est destiné à porter à la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés les principes applicables dans ce secteur au regard du droit de la concurrence, les conditions d'intervention des services agréés auprès des bénéficiaires de l'APA ou de la PCH ainsi que les règles applicables pour la valorisation des plans d'aide APA ou

PCH lorsque la prestation est assurée par des organismes agréés qualité.

Télécharger la fiche technique.



[WWW... >](#)

La parole à >

Guilaine David, Déléguée Territoriale de l'ANSP et Attachée Emploi et Formation Professionnelle à la DTEFP de la Réunion

Les journées de l'emploi ont eu lieu les 4 et 7 novembre derniers, quelle place a été donnée aux services à la personne et quel bilan pouvez-vous en tirer ?

Les deux journées de l'emploi organisées par l'ANPE étaient essentiellement en direction des demandeurs d'emploi. L'objectif était donc de faire connaître les différents modes d'intervention dans le secteur des services à la personne, en tant que créateur de sa structure avec demande d'agrément ou salarié : salarié d'un organisme agréé,

salarié d'un particulier employeur ou entrepreneur salarié. Cette information se complétait par la présentation des outils de paiement et de déclaration (Titre de Travail Simplifié (TTS particulier) et CESA préfinancé)

Une dizaine de participants ont permis la réalisation de ces journées avec la présence d'organismes agréés, de la Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE), des services de l'ANPE, de la DTEFP et de la CCI de la Réunion.

Sur les 6 000 visiteurs de la journée du nord de l'île, 5 % ont fréquenté l'espace des services à la personne. Leur principale attente était de pouvoir déposer leur CV auprès des organismes agréés recruteurs. Pour autant, une cinquantaine ont pris le temps de découvrir le fonctionnement de la CAE dont 25 personnes ont donné suite. Il est à noter le retour positif sur les supports d'information enfin disponibles.

[WWW... >](#)

Agenda >

26 janvier, Marseille
29 et 30 janvier, Paris

FEVRIER

27 février, Grenoble
28 février, Angers

- Lancement de la première édition de « Matinée Franchise »
- « Les services à la personne, l'envolée d'un marché d'avenir »

- Colloque organisée par ESP 38. intervention de Bruno Arbouet...
- Premier salon départemental des services à la personne du Maine-et-Loire...

[WWW... >](#)



Un kit pour tout savoir sur les services à la personne en Loire Atlantique !

Un kit des services à la personne vient d'être lancé en Loire Atlantique, à l'initiative de la direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DDTEFP) de Loire-Atlantique.

Convaincus que la qualité des prestations délivrées par les structures intervenantes dans le champ des services à la personne est une donnée majeure du développement de ce secteur, l'Agence nationale des services à la personne et les acteurs publics

[WWW... >](#)

Un nouveau Certificat de Qualification Professionnelle pour la garde d'enfants à domicile



La formation des intervenants joue un rôle majeur dans la professionnalisation du secteur des services à la personne.

Dans ce cadre, le centre de formation CIFOR Ouest, dont l'expertise est reconnue sur les domaines sanitaire, social et services à la personne, a lancé, le 23 décembre dernier en Pays de la Loire, un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) spécialisé sur la garde d'enfants au domicile.

Cette formation qualifiante a été mise en place en partenariat avec la Fédération des

Particuliers Employeurs (FEPEM), l'Institut Fepem de l'Emploi Familial (IFEFE) et 6 structures partenaires : Adecco à domicile, l'Association départementale d'aide à domicile pour tous (ADT 44), l'Association Nantaise d'Aide Familiale (ANAF), l'AREF, Family Sphere et Shiva.

Grâce aux promesses d'embauche de ces partenaires, cette action bénéficie du soutien financier des ASSEDIC et du Conseil Régional des Pays de la Loire.

Autant de facteurs encourageants pour les personnes souhaitant suivre cette formation

[WWW... >](#)

FAMICLIC, premier réseau certifié QUALICERT Services à la Personne, dans le domaine de l'assistance informatique et internet à domicile.



Le 15 décembre 2008, le réseau Famiclic a obtenu la certification de services QUALICERT conformément au référentiel « Servi-

ces à la Personne - RE/SAP ». Famiclic devient ainsi la 1ère entreprise prestataire de services à la personne dans le domaine de l'assistance informatique et internet à obtenir cette certification de services.

Pionnier du secteur depuis 2004, Famiclic a investi depuis sa création dans une démarche Qualité visant à optimiser la satisfaction de ses clients et partenaires. Face aux enjeux de professionnalisation du secteur, Famiclic s'est ainsi positionnée très tôt sur la

normalisation de son activité exclusive de services à la personne. La dernière version du référentiel de certification Qualicert « Services à la personne », publiée au Journal Officiel en octobre 2008, couvre 51 caractéristiques à certifier.

Plus de six mois ont été nécessaires pour mener à bien le processus de certification couvrant plusieurs sites.

[WWW... >](#)

Salon Aid'O Soins, une manifestation consacrée à la santé au travail, l'emploi et la formation dans les soins et l'aide à la personne



Pour la troisième fois en France, le salon Aid'O Soins, qui s'est déroulé les 13 et 14 janvier à Montpellier, a rassemblé autour de la prévention

des risques professionnels dans le secteur des services à la personne, les professionnels de l'aide à domicile : acteurs de la bran-

che de l'aide et du soin à domicile, partenaires sociaux, responsables des fédérations, responsables des structures, cadres du secteur.

En France comme dans les autres pays de l'Union Européenne, la prise de conscience des risques professionnels encourus

[WWW... >](#)

Le site Internet de l'ANSP a reçu + de 1 million de visites en 2008 !

En 2008, le site Internet de l'Agence nationale des services à la personne www.servicalapersonne.gouv.fr a reçu plus d'1 million de visites, soit une progression de près de 20% par rapport à 2007 où le site avait reçu environ 800.000 visites.

Les chiffres 2008 : 1 004 282 visites (2 750 visites par jour en moyenne)

[WWW... >](#)